

Prestataire de formation enregistré sous le numéro  
93830432883 auprès du préfet de région PACA

## POSITIONNEMENT

Votre parcours de formation sera différent selon que vous justifiez ou non de 5 années d'expérience d'enseignement

Dans tous les cas, vous devez participer impérativement à un positionnement pour que vos allègements éventuels de formation soient validés.

Inscription avant le 15 Octobre 2018 auprès de la FFAB (lieux ci-dessous).

### Date du positionnement :

Les 24-25 Novembre 2018 en Lorraine, Ile de France, Lyonnais, Bretagne/Pays de Loire

Les 8-9 Décembre 2018 en Midi Pyrénées et Provence

### Inscription à la formation :

Suite au positionnement, vous devrez vous inscrire à la formation par Unités Capitalisables (U.C.) ou à la Validation des Acquis de l'Expérience (V.A.E.) – avec ou sans accompagnement - ou éventuellement à l'examen sec avant le 1<sup>er</sup> Avril 2019

Statut	Document de références	Formation
Vous êtes titulaire du BF FFAB ou UFA <b>et justifiez de 5 années d'enseignement</b>	Fiche d'inscription « positionnement » + livret de formation CQP + livret de formation BF	Vous pouvez être allégé de la TOTALITE de la formation (Unité 1 - Unité 2 - Unité 3 et stage pédagogique)
Vous êtes titulaire du BF FFAB ou UFA mais <b>vous ne justifiez pas de 5 années d'enseignement</b>	Fiches d'inscription « positionnement » + livret de formation CQP + livret de formation BF	Vous pouvez être allégé d'une partie de la formation et du stage pédagogique

**Rappel :** Pour ceux qui ont fait le choix de la certification par unités capitalisables, les épreuves de certification sont intégrées dans la formation certificative de Bras

#### Rappel des pré-requis à la formation du CQP MAM Mention AIKIDO FFAB :

- CN 2ème Dan UFA minimum délivré par la CSDGE
- Brevet Fédéral FFAB ou UFA
- 18 ans le jour de l'entrée en formation
- Copie recto-verso de la carte d'identité
- PSC1 ou équivalents
- **Certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement de l'Aïkido datant de moins de 3 mois, au moment où vous retournez votre fiche d'inscription.**
- Licence et passeport sportif FFAB à jour.



Prestataire de formation enregistré sous le numéro  
93830432883 auprès du préfet de région PACA

PHOTO

## POSITIONNEMENT CQPMAM mention AIKIDO ANNEE 2019

Fiche à renvoyer à la FFAB avant le **15 Octobre 2018**

### ETAT CIVIL

Nom : Prénom :  
Date de naissance :  
Adresse :  
Code Postal : Ville :  
Téléphone : Courriel :  
Profession :

### PARCOURS AIKIDO

Club : N° affiliation : Ligue :  
Nombre d'années de pratique : Grade : N° licence FFAB :  
Date d'obtention du BF : N° du BF :  
Expérience dans l'enseignement (à décrire) :

**Merci de fournir une copie du diplôme BF et du 2ème dan CSDGE**

### INSCRIPTION AU POSITIONNEMENT

**Le positionnement est obligatoire** pour participer à la formation et à l'examen du CQP. Il permet d'identifier le profil des stagiaires en prenant en compte leurs diplômes et leurs expériences d'enseignement qui pourront déboucher sur un allègement de leurs volumes horaires de formation. En revanche, **il ne donne pas de dispense de la certification.**

**Cochez la case pour inscription au positionnement :**

**Les 24-25 Novembre 2018**

Lorraine  Ile de France  Lyonnais  Bretagne/Pays de Loire

**Les 8-9 Décembre 2018**

Midi Pyrénées  Provence

Je joins un chèque de 120 € pour frais de positionnement et d'inscription à l'examen à l'ordre de la FFAB.

Suite au positionnement, vous devrez vous inscrire à la formation certificative par Unités capitalisables ou à la Validation des Acquis de l'Expérience – avec ou sans accompagnement - (documents remis par l'intervenant) ou à l'examen sec.

Date :

Signature :